



Comité de Direction

Réunion du 24 septembre 2018

PRESENTS : Mme BLAY Marie-Line - PIGEON Huguette - MM. MATTENET Patrick (Président) - BALDAUF André - BEUGIER Julien - BLOND Jean-Louis - BOUZAGE Fernand - CHAMOULAUD Jean-Claude - COMBEAU Jean-Jacques - DELOL Bernard - DEMARET Patrick - ETCHART Roland - FAURE Daniel - GAILLARD Claude - LACOTTE Jean-Joël - LACOUR Eric - LESSENTOT Didier - MARTIN Jean-Bernard - MEYLEU Jacques - NEBRA François - PINOTTI Pascal - RAIGNIER Christian - THOMAS Gilles

ASSISTE : M. CHEVALIER Eric (CTR) (avec voix consultative)

EXCUSES : MM. DUPONT David - LAGARDE Bernard - ALBERNY Johann (Directeur Administratif)

ABSENT : M. JOLLIS Didier

PROPOS DU PRESIDENT (P. Mattenet)

- Il présente les modifications dans la composition des commissions :

- Commission de Discipline : Hervé AUTIERE
 - Commission de Promotion de l'Arbitrage : Hervé AUTIERE - Wilfried CHAUSSIER
 - Commission Jeunes à 11 : Gilbert BOSSE représentant de la CDA
 - Commission des Terrains : Jacques DUMAS
 - Commission Technique : en attente de la réunion du 01/10/2018
 - Commission des Délégués : le Bureau sera composé de la manière suivante : Président : Jean-Joël LACOTTE - Secrétaire : José TAIPA - Membres : Fernand BOUZAGE et Jean-Pierre REALLE.
- Il revient sur la Commission d'Appel de la LFNA concernant l'affaire de COUZE : pour les attendus de la Commission d'Appel de la LFNA, le District accepte les conseils mais surtout pas les rappels à l'ordre. Les réunions communes Commission de Discipline / Commission des Statuts et Règlements ne seront plus organisées ensemble pour recevoir les clubs.
- Inauguration des vestiaires de Montcaret : il regrette que le District n'ait pas été invité à cette occasion. Il remercie le Président Saïd ENNJIMI de ne pas se rendre à cette manifestation en guise de protestation.

INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL (E. Lacour)

- Au nom du Comité de Direction, il adresse ses condoléances :

- à Monsieur Pascal DAVID, arbitre du District, pour le décès de sa maman ;
- à Monsieur Luis MUNOZ, ancien arbitre et ancien membre de la Commission des Terrains et de l'UNAF, pour le décès de sa femme ;
- à la famille de Jacques ETOURNEAU (ancien arbitre de Ligue et ancien Trésorier de l'UNAF).

Courriers

- du FC PAYS BEAUMONTOIS : vu et pris note ;
- de l'US TOCANE : une réponse a été faite ;
- du club de LADORNAC : forfait général à 11, semble vouloir s'inscrire à 8 ;
- l'ES CHAPELOISE se met en sommeil ;
- l'AS ST AVIT SENIEUR se met en sommeil ;
- de Monsieur Laurent DELEST : arrêt de l'arbitrage, il souhaite intégrer le corps des délégués. Accord de la commission ;
- de Monsieur Quentin DELANNES : démission de la Commission de Discipline pour raison professionnelle ;
- de ST PAUL DE LIZONNE qui confirme la tenue de l'AG du District le 22 juin 2019 à St Paul de Lizonne. Un rendez-vous sera pris en début d'année ;
- de l'AS COUZE FOOT : réponse de M. BALDAUF ;



Comité de Direction

Réunion du 24 septembre 2018

- de la LFNA : mise à disposition des 33 jours de Josselin CHUBILLEAU (CTD DAP) ;
- du club de ROUFFIGNAC PLAZAC concernant la composition des poules de R3 ;
- de la FFF : venue au plus près des Districts et des Ligues pour le recrutement et la fidélisation des arbitres Féminines ;
- régularisation litige avec la SNCF concernant le déplacement pour Journée des Bénévoles à Paris du 08 mai 2018.

- Informations générales

- Point sur les licences : évolution négative en Seniors mais positive chez les Jeunes, les Féminines et le Futsal. Stabilité en nombre de dirigeants.
 - Cartes d'ayant-droit : rappel la nécessité pour tous les membres de commissions d'en posséder notamment pour des raisons d'assurance.
 - Rappel sur le fonctionnement du District et en particulier la réservation des salles.
 - La subvention CNDS est en baisse à 7000 € pour cette saison.
- ### - Compte rendu du Comité de Direction de la LFNA du 01/09/2018
- Validation des ententes (attention au respect des dates d'engagement).
 - Demande du District de la Gironde concernant l'accession en Féminines à 11 en R2 saison 2018/2019. 3 accessions pour le Pôle Sud Gironde, Lot-et-Garonne, Dordogne.
 - Textes présentés à l'AG LFNA du 24/11/2018 à Angoulême : articles 39, 40 et 41 modifiés et présentés à l'AG.
 - David WAILLIEZ informe que les bons de formation de 25 € sont valables pour les formations initiales d'arbitres.

INTERVENTION DE LA TRESORIERE (H. Pigeon)

- Dettes des clubs : décision à prendre à la réunion des Finances (date à définir).
- Application du Règlement de la Ligue en matière financière.

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE (A. Baldauf)

- Composition de la CDA : homologuée à l'unanimité.
- Règlement intérieur provisoire de la CDA : homologué à l'unanimité.
- Tests physiques en D1 : 4 échecs parmi les arbitres de la catégorie. Un rattrapage est prévu.
- Proposition d'augmentation des frais d'arbitrage. Après un court débat, le Comité adopte à l'unanimité les modifications suivantes : + 2 € en D1, D2 et D3, + 4 € en D4, + 2 € en Coupes, + 3 € Observateurs, + 5 € U13 et U15, + 2 € U18, + 2 € Futsal.

INTERVENTION DU REPRESENTANT DES ARBITRES (F. Nebra)

Il présente une demande de la sous-commission technique pour l'achat de survêtements. Le Comité accepte d'étudier la demande à la condition que notre équipementier les fournisse. Etude également pour un vidéoprojecteur (voir avec la Ligue).

COMMISSION TECHNIQUE (G. Thomas)

Il fait part d'un mail du CTS et donne diverses informations de début de saison.

INTERVENTION DU VICE PRESIDENT DELEGUE (C. Gaillard)

- Demande du club de GINESTET pour la révision des frais. Le Comité laisse en l'état les amendes.
- Il annonce que le CNDS sous cette forme cessera en fin d'année.



Comité de Direction

Réunion du 24 septembre 2018

- Il sollicite les membres du Comité pour qu'ils signent la pétition en soutien du Mouvement Sportif.

Le Président,

Patrick MATTENET

Le Secrétaire Général,

Eric LACOUR